

CALENDRIER ET MODALITES DE SAISIE DES VŒUX

1- CALENDRIER DU MOUVEMENT

NE PAS ATTENDRE LES DERNIERS JOURS POUR SAISIR VOS VŒUX

Vendredi 25 mars 2016 *	Ouverture du Service SIAM	Un vœu mal saisi engage votre responsabilité, il est donc conseillé de bien vérifier vos vœux avant de les valider.
Dimanche 10 avril 2016 *	Fermeture du service SIAM	Au-delà de cette date les vœux ne pourront plus être ni annulés ni modifiés.
A partir du 14 avril 2016 *	Edition de l'accusé réception de saisie des vœux dans la boîte aux lettres I-Prof	Vérification des éléments constitutifs du barème (ancienneté de service, stabilité dans le poste) A ce stade des opérations du mouvement, les points supplémentaires (bonifications pour directeur d'école, suppression de poste, stabilité sur postes spécialisés), ne sont pas encore calculés.
Mardi 19 avril 2016 *	Date limite de retour des observations par I-Prof	Uniquement si vous constatez une anomalie sur les éléments du barème. Au-delà de cette date, les anomalies signalées ne pourront pas être prises en compte.
Fin mai 2016 *	CAPD informatisé Mouvement	Communication des résultats sur I-Prof.

* sous réserve de modification

2 – MODALITES DE SAISIE DES VŒUX

Les personnels souhaitant participer au mouvement doivent saisir leurs vœux uniquement par l'application I-Prof

- ⇒ accès SIAM
- ⇒ phase intra-départementale

Le nombre de postes pouvant être sollicité est limité à 30.

Un vœu peut concerner une école, une commune ou un groupement de communes (vœu géographique conformément à l'appellation utilisée dans la note de service citée en référence).

Les personnels qui doivent participer au mouvement ont l'obligation de formuler au minimum 2 vœux « groupement de communes » sur deux bassins différents (cf § 3 : formulation de la demande) parmi les 30 vœux classés dans l'ordre de préférence. A l'issue du mouvement, l'affectation sera prononcée à titre définitif.

Les personnels ayant respecté la procédure de saisie ci-dessus, sans obtenir satisfaction à l'issue de la phase principale du mouvement, participeront automatiquement à la phase d'ajustement informatisée. Ils seront nommés à titre provisoire conformément aux vœux émis et / ou en fonction des postes restés vacants.

A l'issue de la phase d'ajustement, les personnels sans poste seront affectés fin août sur les postes restés vacants.

La liste des postes vacants publiée sur Siam et sur le site est indicative et non exhaustive. Les postes qui se libèrent au cours du mouvement s'ajoutent à cette liste.

3 – VŒUX PORTANT SUR DES COMMUNES

Certaines communes ne disposent que d'une école. Dans ce cas, il est conseillé de ne saisir qu'un seul vœu (école ou commune).

COMMUNES	CIRCONSCRIPTION	COMMUNES	CIRCONSCRIPTION
ABREST	VICHY 1	CHEMILLY	MOULINS 2
AINAY LE CHATEAU	MONTLUCON 2	CHEVAGNES	MOULINS 1
ARCHIGNAT	MONTLUCON 1	CINDRE	MOULINS 2
ARFEUILLES	VICHY 1	COGNAT LYONNE	VICHY 2
ARPHEUILLES ST PRIEST	MONTLUCON 1	COMMENTRY	MONTLUCON 2
ARRONNES	VICHY 1	CONTIGNY	VICHY 2
AUBIGNY	MOULINS 1	COSNE D'ALLIER	MONTLUCON 2
AUDES	MONTLUCON 1	COULANDON	MOULINS 1
AUROUER	MOULINS 1	COULANGES	MOULINS 2
AUTRY ISSARDS	MOULINS 1	COULEUVRE	MOULINS 1
AVERMES	MOULINS 1	COURÇAIS	MONTLUCON 1
BAYET	VICHY 2	COUZON	MOULINS 1
BEAULON	MOULINS 2	CRECHY	MOULINS 2
BEAUNE D'ALLIER	MONTLUCON 2	CRESSANGES	MOULINS 2
BELLENAVES	VICHY 2	CREUZIER LE NEUF	VICHY 2
BELLERIVE/ALLIER	VICHY 2	CREUZIER LE VIEUX	VICHY 1
BERT	MOULINS 2	CUSSET	VICHY 1
BESSAY/ALLIER	MOULINS 2	DESERTINES	MONTLUCON 2
BESSON	MOULINS 2	DEUX CHAISÉS	MOULINS 2
BEZENET	MONTLUCON 2	DIOU	MOULINS 2
BILLEZOIS	VICHY 1	DOMERAT	MONTLUCON 1
BILLY	VICHY 2	DOMPIERRE/BESBRE	MOULINS 2
BIOZAT	VICHY 2	LE DONJON	MOULINS 2
BIZENEUILLE	MONTLUCON 2	DOYET	MONTLUCON 2
BOUCE	MOULINS 2	DROITURIER	VICHY 1
LE BOUCHAUD	MOULINS 2	DURDAT LAREQUILLE	MONTLUCON 1
BOURBON L'ARCHAMBAULT	MOULINS 1	EBREUIL	VICHY 2
BRAIZE	MONTLUCON 2	ECHASSIERES	VICHY 2
BRANSAT	VICHY 2	ESCUROLLES	VICHY 2
BRESNAY	MOULINS 2	ESPINASSE VOZELLE	VICHY 2
BRESSOLLES	MOULINS 1	ESTIVAREILLES	MONTLUCON 2
LE BRETHON	MONTLUCON 2	ETROUSSAT	VICHY 2
LE BREUIL	VICHY 1	FERRIERES/SICHON	VICHY 1
BROUT VERNET	VICHY 2	LA FERTE HAUTERIVE	MOULINS 2
BRUGHEAS	VICHY 2	FLEURIEL	VICHY 2
BUSSET	VICHY 2	FRANCHESSE	MOULINS 1
BUXIERES LES MINES	MONTLUCON 2	GANNAT	VICHY 2
CERILLY	MONTLUCON 2	GANNAY/LOIRE	MOULINS 1
CESSET	VICHY 2	GARNAT/ENGIEVRE	MOULINS 2
LA CHABANNE	VICHY 1	GENNETINES	MOULINS 1
LA CHAPELAUDE	MONTLUCON 1	GIVARLAIS	MONTLUCON 1
LA CHAPELLE	VICHY 1	HAUTERIVE	VICHY 2
LA CHAPELLE AUX CHASSES	MOULINS 1	HERISSON	MONTLUCON 2
CHAMBERAT	MONTLUCON 1	HURIEL	MONTLUCON 1
CHAMBLET	MONTLUCON 2	HYDS	MONTLUCON 2
CHANTELLE	VICHY 2	ISSERPENT	VICHY 1
CHAPPES	MONTLUCON 2	JALIGNY/BESBRE	MOULINS 2
CHAREIL CINTRAT	VICHY 2	JENZAT	VICHY 2
CHARMEIL	VICHY 2	LALIZOLLE	VICHY 2
CHARROUX	VICHY 2	LAPALISSE	VICHY 1
CHASSENARD	MOULINS 2	LAPRUGNE	VICHY 1
CHATEL DE NEUVRE	MOULINS 2	LAVAUT STE ANNE	MONTLUCON 2
CHATEL MONTAGNE	VICHY 1	LENAX	MOULINS 2
CHATILLON	MOULINS 2	LIERNOLLES	MOULINS 2
CHAVENON	MONTLUCON 2	LIGNEROLLES	MONTLUCON 1
CHAVROCHES	MOULINS 2	LORIGES	VICHY 2
CHAZEMAIS	MONTLUCON 1	LOUCHY MONTFAND	VICHY 2

COMMUNES	CIRCONSCRIPTION	COMMUNES	CIRCONSCRIPTION
LOUROUX BOURBONNAIS	MONTLUCON 2	SAINT GENEST	MONTLUCON 1
LOUROUX DE BOUBLE	VICHY 2	SAINT GERAND DE VAUX	MOULINS 2
LOUROUX HODEMENT	MONTLUCON 2	SAINT GERAND LE PUY	MOULINS 2
LUNEAU	MOULINS 2	SAINT GERMAIN DES FOSSES	VICHY 2
LURCY LEVIS	MOULINS 1	SAINT GERMAIN DE SALLES	VICHY 2
LUSIGNY	MOULINS 1	SAINT HILAIRE	MOULINS 1
MAGNET	VICHY 2	SAINT LEGER/VOUZANCE	MOULINS 2
MAILLET	MONTLUCON 1	SAINT LEON	MOULINS 2
MALICORNE	MONTLUCON 2	SAINT LEOPARDIN D'AUGY	MOULINS 1
MARCENAT	VICHY 2	SAINT LOUP	MOULINS 2
MARCILLAT EN COMBRAILLE	MONTLUCON 1	SAINT MARTINIEN	MONTLUCON 1
MARIOL	VICHY 2	SAINT MENOUX	MOULINS 1
LE MAYET D'ECOLE	VICHY 2	SAINT PLAISIR	MOULINS 1
LE MAYET DE MONTAGNE	VICHY 1	SAINT PONT	VICHY 2
MAZIRAT	MONTLUCON 1	SAINT POURCAIN/BESBRE	MOULINS 2
MEAULNE	MONTLUCON 1	SAINT POURCAIN/SIOULE	VICHY 2
MEILLARD	MOULINS 2	SAINT REMY EN ROLLAT	VICHY 2
MOLINET	MOULINS 2	SAINT SAUVIER	MONTLUCON 1
MOLLES	VICHY 1	SAINT VICTOR	MONTLUCON 2
MONESTIER	VICHY 2	SAINT YORRE	VICHY 2
MONETAY/ALLIER	VICHY 2	SALIGNY/ROUDON	MOULINS 2
MONTAIGUET EN FOREZ	MOULINS 2	SANSSAT	MOULINS 2
MONTAIGU LE BLIN	MOULINS 2	SAULCET	VICHY 2
MONTBEUGNY	MOULINS 1	SAULZET	VICHY 2
MONTCOMBROUX LES MINES	MOULINS 2	SERBANNES	VICHY 2
MONTEIGNET/L'ANDELOT	VICHY 2	SEUILLET	VICHY 2
LE MONTET	MOULINS 2	SORBIER	MOULINS 2
MONTILLY	MOULINS 1	SOUVIGNY	MOULINS 1
MONTLUCON	MONTLUCON 1&2	TARGET	MONTLUCON 2
MONTMARAUULT	MONTLUCON 2	TEILLET ARGENTY	MONTLUCON 1
MONTOLDRE	MOULINS 2	TERJAT	MONTLUCON 1
MONTVICQ	MONTLUCON 2	LE THEIL	MOULINS 2
MOULINS	MOULINS 1	THIEL/ACOLIN	MOULINS 2
MURAT	MONTLUCON 2	TOULON/ALLIER	MOULINS 2
NASSIGNY	MONTLUCON 1	TREBAN	MOULINS 2
NERIS LES BAINS	MONTLUCON 1	TREIGNAT	MONTLUCON 1
NEUILLY EN DONJON	MOULINS 2	TRETEAU	MOULINS 2
NEUILLY LE REAL	MOULINS 2	TREVOL	MOULINS 1
NEUVY	MOULINS 1	TREZELLES	MOULINS 2
NOYANT D'ALLIER	MOULINS 2	TRONGET	MOULINS 2
PARAY LE FRESIL	MOULINS 1	VALIGNY	MOULINS 1
PARAY SOUS BRIAILLES	VICHY 2	VALLON EN SULLY	MONTLUCON 1
PERIGNY	VICHY 1	VARENNES/ALLIER	MOULINS 2
LA PETITE MARCHE	MONTLUCON 1	VARENNES/TECHE	MOULINS 2
PIERREFITTE/LOIRE	MOULINS 2	VAUMAS	MOULINS 2
LE PIN	MOULINS 2	VAUX	MONTLUCON 2
POUZY MESANGY	MOULINS 1	VENAS	MONTLUCON 2
PREMILHAT	MONTLUCON 1	VENDAT	VICHY 2
QUINSSAINES	MONTLUCON 1	VERNEIX	MONTLUCON 2
REUGNY	MONTLUCON 1	LE VERNET	VICHY 1
ROCLES	MOULINS 2	VERNEUIL EN BOURBONNAIS	VICHY 2
RONGERES	MOULINS 2	LE VEURDRE	MOULINS 1
RONNET	MONTLUCON 1	VICHY	VICHY 1
SAINT ANGEL	MONTLUCON 2	VIEURE	MONTLUCON 2
SAINT BONNET DE ROCHEFORT	VICHY 2	LE VILHAIN	MONTLUCON 2
SAINT BONNET DE TRONCAIS	MONTLUCON 2	VILLEBRET	MONTLUCON 1
SAINT CHRISTOPHE	VICHY 1	VILLEFRANCHE D'ALLIER	MONTLUCON 2
SAINT CLEMENT	VICHY 1	VILLENEUVE/ALLIER	MOULINS 1
SAINT DESIRE	MONTLUCON 1	VIPLAIX	MONTLUCON 1
SAINT DIDIER EN DONJON	MOULINS 2	VOUSSAC	MONTLUCON 2
SAINT ENNEMOND	MOULINS 1	YGRANDE	MONTLUCON 2
SAINT ETIENNE DE VICQ	VICHY 1	YZEURE	MOULINS 1
SAINT FELIX	MOULINS 2		

2 – VŒUX PORTANT SUR DES GROUPEMENTS DE COMMUNES

Les postes ASH sont inclus dans les circonscriptions en fonction de leur implantation (par exemple IME Aquarelle à Bellerive dans la circonscription de Vichy 2). La commune de Montluçon est implantée dans le groupement de communes de la circonscription de Montuçon 1, selon le poste obtenu les enseignants pourront dépendre de l'IEN de Montluçon 2.

GROUPEMENT DE COMMUNES - CIRCONSCRIPTIONS DE MONTLUCON 1	
ARCHIGNAT	MONTLUCON 1
ARPHEUILLES ST PRIEST	MONTLUCON 1
AUDES	MONTLUCON 1
LA CHAPELAUDE	MONTLUCON 1
CHAMBERAT	MONTLUCON 1
CHAZEMAIS	MONTLUCON 1
COURCAIS	MONTLUCON 1
DOMERAT	MONTLUCON 1
DURDAT LAREQUILLE	MONTLUCON 1
GIVARLAIS	MONTLUCON 1
HURIEL	MONTLUCON 1
LIGNEROLLES	MONTLUCON 1
MAILLET	MONTLUCON 1
MARCILLAT EN COMBRAILLE	MONTLUCON 1
MAZIRAT	MONTLUCON 1
MEAULNE	MONTLUCON 1
NASSIGNY	MONTLUCON 1
NERIS LES BAINS	MONTLUCON 1
LA PETITE MARCHÉ	MONTLUCON 1
PREMILHAT	MONTLUCON 1
QUINSSAINES	MONTLUCON 1
REUGNY	MONTLUCON 1
RONNET	MONTLUCON 1
SAINT DESIRE	MONTLUCON 1
SAINT GENEST	MONTLUCON 1
SAINT MARTINIEN	MONTLUCON 1
SAINT SAUVIER	MONTLUCON 1
TEILLET ARGENTY	MONTLUCON 1
TERJAT	MONTLUCON 1
TREIGNAT	MONTLUCON 1
VALLON EN SULLY	MONTLUCON 1
VILLEBRET	MONTLUCON 1
VIPLAIX	MONTLUCON 1
MONTLUCON	MONTLUCON 1

GROUPEMENT DE COMMUNES - CIRCONSCRIPTION DE MONTLUCON 2	
AINAY LE CHATEAU	MONTLUCON 2
BEAUNE D'ALLIER	MONTLUCON 2
BEZENET	MONTLUCON 2
BIZENEUILLE	MONTLUCON 2
BRAIZE	MONTLUCON 2
LE BRETHON	MONTLUCON 2
BUXIERES LES MINES	MONTLUCON 2
CERILLY	MONTLUCON 2
CHAMBLET	MONTLUCON 2
CHAPPES	MONTLUCON 2
CHAVENON	MONTLUCON 2
COMMENTRY	MONTLUCON 2
COSNE D'ALLIER	MONTLUCON 2
DESERTINES	MONTLUCON 2
DOYET	MONTLUCON 2
ESTIVAREILLES	MONTLUCON 2
HERISSON	MONTLUCON 2
HYDS	MONTLUCON 2
LAVAUT STE ANNE	MONTLUCON 2
LOUROUX BOURBONNAIS	MONTLUCON 2
LOUROUX HODEMENT	MONTLUCON 2
MALICORNE	MONTLUCON 2
MONTMARAUT	MONTLUCON 2
MONTVICQ	MONTLUCON 2
MURAT	MONTLUCON 2
SAINT ANGEL	MONTLUCON 2
SAINT BONNET DE TRONCAIS	MONTLUCON 2
SAINT VICTOR	MONTLUCON 2
TARGET	MONTLUCON 2
VAUX	MONTLUCON 2
VENAS	MONTLUCON 2
VERNEIX	MONTLUCON 2
VIEURE	MONTLUCON 2
LE VILHAIN	MONTLUCON 2
VILLEFRANCHE D'ALLIER	MONTLUCON 2
VOUSSAC	MONTLUCON 2
YGRANDE	MONTLUCON 2

GROUPEMENT DE COMMUNES - CIRCONSCRIPTION DE MOULINS 1	
AUBIGNY	MOULINS 1
AUROUER	MOULINS 1
AUTRY ISSARDS	MOULINS 1
AVERMES	MOULINS 1
BOURBON L'ARCHAMBAULT	MOULINS 1
BRESSOLLES	MOULINS 1
LA CHAPELLE AUX CHASSES	MOULINS 1
CHEVAGNES	MOULINS 1
COULANDON	MOULINS 1
COULEUVRE	MOULINS 1
COUZON	MOULINS 1
FRANCHESSE	MOULINS 1
GANNAY/LOIRE	MOULINS 1
GENNETINES	MOULINS 1
LURCY LEVIS	MOULINS 1
LUSIGNY	MOULINS 1
MONTBEUGNY	MOULINS 1
MONTILLY	MOULINS 1
NEUVY	MOULINS 1
PARAY LE FRESIL	MOULINS 1
POUZY MESANGY	MOULINS 1
SAINT ENNEMOND	MOULINS 1
SAINT HILAIRE	MOULINS 1
SAINT LEOPARDIN D'AUGY	MOULINS 1
SAINT MENOUX	MOULINS 1
SAINT PLAISIR	MOULINS 1
SOUVIGNY	MOULINS 1
TREVOL	MOULINS 1
VALIGNY	MOULINS 1
LE VEURDRE	MOULINS 1
VILLENEUVE/ALLIER	MOULINS 1
YZEURE	MOULINS 1
MOULINS	MOULINS 1

GROUPEMENT DE COMMUNES - CIRCONSCRIPTION DE MOULINS 2	
BEAULON	MOULINS 2
BERT	MOULINS 2
BESSAY/ALLIER	MOULINS 2
BESSON	MOULINS 2
BOUCE	MOULINS 2
LE BOUCHAUD	MOULINS 2
BRESNAY	MOULINS 2
CHASSENARD	MOULINS 2
CHATEL DE NEUVRE	MOULINS 2
CHATILLON	MOULINS 2
CHAVROCHES	MOULINS 2
CHEMILLY	MOULINS 2
CINDRE	MOULINS 2
COULANGES	MOULINS 2
CRECHY	MOULINS 2
CRESSANGES	MOULINS 2
DEUX CHAISES	MOULINS 2
DIOU	MOULINS 2
DOMPIERRE/BESBRE	MOULINS 2
LE DONJON	MOULINS 2
LA FERTE HAUTERIVE	MOULINS 2
GARNAT/ENGIEVRE	MOULINS 2
JALIGNY/BESBRE	MOULINS 2
LENAX	MOULINS 2
LIERNOLLES	MOULINS 2
LUNEAU	MOULINS 2
MEILLARD	MOULINS 2
MOLINET	MOULINS 2
MONTAIGUET EN FOREZ	MOULINS 2
MONTAIGU LE BLIN	MOULINS 2
MONTCOMBROUX LES MINES	MOULINS 2
LE MONTET	MOULINS 2
MONTOLDRE	MOULINS 2
NEUILLY EN DONJON	MOULINS 2
NEUILLY LE REAL	MOULINS 2
NOYANT D'ALLIER	MOULINS 2
PIERREFITTE/LOIRE	MOULINS 2
LE PIN	MOULINS 2
ROCLES	MOULINS 2
RONGERES	MOULINS 2
SAINT DIDIER EN DONJON	MOULINS 2
SAINT FELIX	MOULINS 2
SAINT GERAND DE VAUX	MOULINS 2
SAINT GERAND LE PUY	MOULINS 2
SAINT LEGER/VOUZANCE	MOULINS 2
SAINT LEON	MOULINS 2
SAINT LOUP	MOULINS 2
SAINT POURCAIN/BESBRE	MOULINS 2
SALIGNY/ROUDON	MOULINS 2
SANSSAT	MOULINS 2
SORBIER	MOULINS 2
LE THEIL	MOULINS 2
THIEL/ACOLIN	MOULINS 2
TOULON/ALLIER	MOULINS 2
TREBAN	MOULINS 2
TRETEAU	MOULINS 2
TREZELLES	MOULINS 2
TRONGET	MOULINS 2
VARENNES/ALLIER	MOULINS 2
VARENNES/TECHE	MOULINS 2
VAUMAS	MOULINS 2

GROUPEMENT DE COMMUNES - CIRCONSCRIPTION DE VICHY 1	
ABREST	VICHY 1
ARFEUILLES	VICHY 1
ARRONNES	VICHY 1
BILLEZOIS	VICHY 1
LE BREUIL	VICHY 1
LA CHABANNE	VICHY 1
LA CHAPELLE	VICHY 1
CHATEL MONTAGNE	VICHY 1
CREUZIER LE VIEUX	VICHY 1
CUSSET	VICHY 1
DROITURIER	VICHY 1
FERRIERES/SICHON	VICHY 1
ISSERPENT	VICHY 1
LAPALISSE	VICHY 1
LAPRUGNE	VICHY 1
LE MAYET DE MONTAGNE	VICHY 1
MOLLES	VICHY 1
PERIGNY	VICHY 1
SAINT CHRISTOPHE	VICHY 1
SAINT CLEMENT	VICHY 1
SAINT ETIENNE DE VICQ	VICHY 1
LE VERNET	VICHY 1
VICHY	VICHY 1

GROUPEMENT DE COMMUNES - CIRCONSCRIPTION DE VICHY 2	
BAYET	VICHY 2
BELLENAVES	VICHY 2
BELLERIVE/ALLIER	VICHY 2
BILLY	VICHY 2
BIOZAT	VICHY 2
BRANSAT	VICHY 2
BROUT VERNET	VICHY 2
BRUGHEAS	VICHY 2
BUSSET	VICHY 2
CESSET	VICHY 2
CHANTELLE	VICHY 2
CHAREIL CINTRAT	VICHY 2
CHARMEIL	VICHY 2
CHARROUX	VICHY 2
COGNAT LYONNE	VICHY 2
CONTIGNY	VICHY 2
CREUZIER LE NEUF	VICHY 2
EBREUIL	VICHY 2
ECHASSIERES	VICHY 2
ESCUROLLES	VICHY 2
ESPINASSE VOZELLE	VICHY 2
ETROUSSAT	VICHY 2
FLEURIEL	VICHY 2
GANNAT	VICHY 2
HAUTERIVE	VICHY 2
JENZAT	VICHY 2
LALIZOLLE	VICHY 2
LORIGES	VICHY 2
LOUCHY MONTFAND	VICHY 2
LOUROUX DE BOUBLE	VICHY 2
MAGNET	VICHY 2
MARCENAT	VICHY 2
MARIOL	VICHY 2
LE MAYET D'ECOLE	VICHY 2
MONESTIER	VICHY 2
MONETAY/ALLIER	VICHY 2
MONTEIGNET/L'ANDELOT	VICHY 2
PARAY SOUS BRIAILLES	VICHY 2
SAINT BONNET DE ROCHEFORT	VICHY 2
SAINT GERMAIN DES FOSSES	VICHY 2
SAINT GERMAIN DE SALLES	VICHY 2
SAINT PONT	VICHY 2
SAINT POURCAIN/SIOULE	VICHY 2
SAINT REMY EN ROLLAT	VICHY 2
SAINT YORRE	VICHY 2
SAULCET	VICHY 2
SAULZET	VICHY 2
SERBANNES	VICHY 2
SEUILLET	VICHY 2
VENDAT	VICHY 2
VERNEUIL EN BOURBONNAIS	VICHY 2

Présentation du fonctionnement de l'algorithme d'affectation

Après la saisie des vœux des enseignants et le calcul de leur barème, l'algorithme d'affectation va s'exécuter afin d'affecter un enseignant en fonction de son barème et de la priorité de ses vœux.

L'algorithme d'affectation est un programme qui tourne en boucle en examinant les piles des supports, les piles des demandeurs, les piles des occupants.

Il examine d'abord la famille de poste (exemple adjoint élémentaire) ayant le plus grand nombre de postes vacants. Pour les familles avec égalité de postes vacants, il prend celle qui a le plus de postes susceptibles d'être vacants.

Pour chaque support vacant de cette famille, l'algorithme va examiner les demandeurs de ce support. Il traite d'abord le demandeur ayant la plus forte priorité, le plus fort barème et il traite le rang de son vœu le plus faible. Si ce vœu est satisfait et que le demandeur occupait un poste à titre définitif, son poste n'est plus dans la famille des susceptibles vacants et ce poste devenu vacant sera étudié lors de la prochaine boucle.

Concernant les vœux sur les zones géographiques (communes et groupement de communes), lors de la 1^{ère} boucle, l'établissement de la zone demandée où se trouve le plus de postes vacants est examiné en premier et le demandeur qui a le plus fort barème obtient ce vœu.

Lors du 2^{ème} passage l'agent qui a le plus fort barème obtient le poste le moins demandé par des vœux simples sur la zone.

Exemple : Un enseignant demande en vœu tous les postes d'adjoint maternelle du regroupement de commune « circonscription de Montluçon 2 ». Vu son barème et le rang de ce vœu, il obtient ce vœu de zone géographique ; l'algorithme va alors examiner l'école ou l'établissement qui a le plus de postes vacants en adjoint maternelle. Par exemple l'école maternelle de Cérilly et l'école maternelle de Cosne ont 2 postes vacants d'adjoint maternelle, l'algorithme d'affectation va choisir l'école dont les postes d'adjoint maternelle ont été les moins demandés en vœux simples.